

---

<b><u>Nombre de membres en exercice:</u></b> 10	<b>Séance du 25 novembre 2022</b>
<b><u>Présents :</u></b> 7	L'an deux mille vingt-deux et le vingt-cinq novembre l'assemblée régulièrement convoquée le 25 novembre 2022, s'est réunie sous la présidence de Ernest HAMM.
<b><u>Votants:</u></b> 8	<b><u>Sont présents:</u></b> Ernest HAMM, Frédéric RICHERT (à partir de la deuxième délibération), Grégory MOTSCH, Franck LOUTRE, Michel GEORGES, Fanny HAESSIG, Jordan MAHDADI <b><u>Représentés:</u></b> Martine GEORGES par Michel GEORGES <b><u>Excuses:</u></b> Martine GEORGES <b><u>Absents:</u></b> Pierre ELLMANN, Yannick MARTIN <b><u>Secrétaire de séance:</u></b> Aurélie LONGFORT <b><u>Public présent:</u></b> 3 personnes

---

Le Maire ouvre la séance à 19 h 40 et annonce que Mme Martine GEORGES a donné procuration pour les votes à M. Michel GEORGES et que M. Frédéric RICHERT aura un peu de retard.

Constatant qu'aucune modification rédactionnelle n'a été signalée, le Maire soumet pour approbation, le procès-verbal du 28 octobre 2022 transmis aux conseillers par mail le 8 novembre 2022.

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du 28 octobre 2022 qui est signé par le Maire et la secrétaire de séance.

#### **Délibération n°2022 12 01: Désignation du secrétaire de séance**

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Aurélie LONGFORT, secrétaire de mairie, est nommée secrétaire de séance du Conseil Municipal.

Pour : 7 Contre : 0 Abs : 0

M. Frédéric RICHERT entre en séance à 19h45.

#### **Délibération n°2022 12 02: Demandes de subvention DETR pour les projets de voirie et de sécurisation du village**

Le Maire présente, après étude et consultation de différents devis avec la commission travaux, les devis retenus d'un montant global de 91 618,50 € H.T. pour les projets :

- 1. Sécurisation Mairie et école et aménagements de sécurité entrée de commune : 8 230,00 € H.T.**
- 2. Création d'un abri pour protection de notre pompe incendie datant de 1899, patrimoine de la commune : 4 858,50 € H.T.**
- 3. Réalisation de l'enrobé de la rue du Beau Soleil : 78 530,00 € H.T.**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il sollicite une subvention au titre du dispositif "DETR" proposé par la Sous-préfecture de Sarrebourg.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, AUTORISE le Maire à déposer la demande de subvention et à entreprendre les démarches nécessaires à la réalisation de ces projets.

Pour : 8 Contre : 0 Abs : 0

### **Délibération n°2022 12 03:Vote des taux des taxes directes locales**

Le Maire présente à l'assemblée l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022 adressé par la Direction des Finances Publiques.

En prenant comme référence les communes voisines dont les taux sont nettement supérieurs, le Maire propose pour s'en rapprocher d'augmenter les taux de 1%.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide une augmentation de 1% des taxes locales soit les taux suivants :

Taxe foncier bâti : 25,21%

Taxe foncier non bâti : 41,62%

Pour : 8 Contre : 0 Abs : 0

### **Délibération n°2022 12 04: Fermages 2022 : loyers des baux ruraux**

Vu les délibérations n° 2021-01-07 du 15 janvier 2021, 2021-10-07 du 22 octobre 2021 et 2022-03-11 du 4 mars 2022,

Vu l'arrêté ministériel du 13 juillet 2022 constatant pour 2022 l'indice national des fermages, notamment son article 4,

Dans l'attente d'une décision du Tribunal Paritaire de Metz concernant la rupture du bail dont bénéficie Mme Mariette GIRARDIN,

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide :

- d'appliquer la variation de l'indice national de fermage 2022 par rapport à 2021 s'établissant à +3,55% aux locataires de baux ruraux,
- de déduire des loyers un éventuel dégrèvement sur les taxes foncières que la commune percevrait avant la fin de l'année 2022,

Les montants des loyers pour 2022 s'élèvent à :

Lot 1 + champs 50 sous : M. Frédéric RICHERT : 607,97€

Lot 2 : Mme Mariette GIRARDIN : 612,27€

Lot 3 : Mme Laurence LUDMANN (née LENTZ): 591,83€

M. Frédéric RICHERT sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Pour : 7 Contre : 0 Abs : 0

### **Décisions du Maire**

Urbanisme :

- Non-opposition à déclaration préalable de M. STRAUB Cyrille, signée le 14 novembre 2022 pour le démontage d'un mur, la réalisation d'un enrochement et d'une clôture.
- Retrait d'un permis de construire à la demande de M. ZIMMERMANN Rémy, signé le 10 novembre 2022 pour la construction d'une maison individuelle.

### **Divers - Informations**

- Kirb du 6 novembre : apéritif et remise des prix des concours maisons fleuries et illuminations de Noël. Le Maire remercie les conseillers pour la préparation de la salle et le service et la commission sociale pour la visite des rues et la sélection.

- Réunion des conseillers communautaires du 24/11 dans notre salle d'activités (environ 60 personnes). Appel à un traiteur (Mme Marine REICHHELD « Les délices de nos compagnes ») pour le repas après la séance pris en charge par la communauté de communes. Le Maire remercie les conseillers pour la préparation de la salle et leur participation au service.

- Fête de Noël des enfants de Berling de 0 à 14 ans : dimanche 18 décembre 2022. A l'issue du culte de 19h30 de la Saynète de Noël, distribution des cadeaux et goûter. A préparer.

- 2023, 140ème anniversaire de l'Eselbahn: Proposition de l'auteur conférencier, Laurent GOERGLER pour une projection retraçant l'histoire du chemin de fer.

Le maire suggère une date pour cette conférence suivant la présentation de l'auteur.

Avant de prendre une décision, nous préférons l'inviter prochainement pour avoir plus de précisions sur les offres de cette projection.

- Fête des aînés : proposition du 26/02 ou 5/03/23. A définir et à préparer : Musicien, traiteur,...

- Décharge municipale : remplie à limite. Nous ne pourrions plus accepter que les déchets verts.

- Carte Communale: le Maire résume l'avancée de la mise à conformité : " Notre carte Communale est incompatible car elle a plus de 10 ans et n'était pas à jour concernant notre nouveau lotissement. Suite à la réforme de la ZAN Zéro Artificialisation Net, nous ne pouvons plus rajouter, comme prévu, une nouvelle zone constructible pour un lotissement. La commission s'est déjà réunie plusieurs fois avec différents organismes et surtout avec le SCoT Schéma de Cohérence Territorial de SARREBOURG.

Nous faisons tout pour satisfaire tous les administrés directement ou indirectement. Directement pour garder les terrains encore constructibles et indirectement en proposant deux petites zones d'activités près de la scierie.

- Impasse Will: le Maire rappelle qu'il comprend l'inquiétude des riverains suite aux travaux de Monsieur HAESSIG et résume les dernières nouvelles :

" Dernièrement, nous avons vu ensemble mon courrier réponse du 7 novembre à certains habitants de l'impasse Will, suite à leur demande d'un recours gracieux du permis de construire de Madame Fanny HAESSIG.

J'ai accepté et signalé qu'il y a effectivement une erreur de surface pour ce hall de stockage sur l'arrêté accordant le permis. C'est une erreur de frappe qui sera rectifiée.

Je suis en train de faire les démarches nécessaires concernant cette demande de recours.

Suite à leur dernier courriel du 16 novembre, que je vous ai transmis, j'ai aussi invité Paul et Fanny HAESSIG ce lundi 21 pour en prendre connaissance.

Je pourrais déjà répondre à quelques-unes de ces questions inquiétantes, mais je propose de réexaminer ces interrogations à une prochaine réunion de travail du Conseil Municipal et pourquoi pas à la fin de la séance, à moins que quelqu'un ait des demandes ou des propositions à faire tout de suite."

Il n'y a pas eu de commentaire.

- Divers : fin des gros travaux aire de stationnement et de rencontre.

- Branchement coffret électrique en cours

- Contrat borne électrique avec Freshmiles

- Eclairage sentier et potager

- Place de l'Eglise : voir pour installation d'une caméra de surveillance

- Différents travaux à prévoir :

- plantation d'une haie : bambou non traçant, roseaux, herbe de la pampa ou autres plantes vivaces à la limite de l'aire de rencontre, potager et aire de stationnement

- carré de potager, projet pédagogique de l'institutrice

- panneaux : plaques de rues

- Entretien matériels communaux : tracteur-tondeuse, ...

- porte-manteaux école à réparer

- piste cyclable : feuilles mortes, le balayage sera fait prochainement

- illuminations de Noël : installation prévue le week-end du 10 avancée au 3 décembre. Mise en place de la crèche ce week-end. Les sapins ont été livrés aujourd'hui.

- Prochaines réunions CM à prévoir : 13 janvier (invitation des référents volontaire à la participation citoyenne Thierry BURR et Julien SCHAEFFER. Accueil et connaissance en préambule de la séance).

Le 1er Adjoint propose, à l'issue de la séance d'inviter les 3 personnes du public présent, habitants de l'impasse Will, à se joindre au conseil municipal pour une réunion de conciliation suite à leurs inquiétudes.

L'ensemble des conseillers accepte cette proposition.

Le Maire clôt la séance à 21h20.

Commentaires : *méant*

Procès-Verbal approuvé le 27 janvier 2023.  
Le Maire, Ernest HAMM

La secrétaire de séance, Aurélie LONGFORT



A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'A' followed by several loops and a long horizontal stroke.